

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'ENTREPRISES « OMNIUM MAROCAIN »

parrainé par la Banque continentale de Paris
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Banque_continentale_de_Paris.pdf

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 15 février 1912)

Société d'études et d'entreprises « Omnum marocain », au capital de 200.000 fr., divisé en 200 actions de 1.000 fr.— Siège social à Paris, 10, rue de Mogador. — Conseil d'administration : MM. E. Delange, M. Bloch, H. Guérard, M. Gompel, J. Eger ¹, R. Raynaud, A. de Boisguilbert et P. Trouillet. — Statuts déposés chez M^e Baffin, notaire à Paris, et extrait publié dans les « Petites Affiches », 15 février 1912.

(*L'Information financière, économique et politique*, 16 février 1912)

Société d'études et d'entreprises « Omnum marocain ». — Société anonyme au capital de 200.000 francs divisé en 200 actions de 1.000 francs. La société a pour objet toutes opérations financières, commerciales et industrielles, agricoles ou mobilières dans les colonies, les pays de protectorat, à l'étranger et plus particulièrement au Maroc. Il est créé 600 parts bénéficiaires, dont 400 sont attribuées au fondateur. La durée de la société est fixée à 50 années. La société a été définitivement constituée à la date du 29 janvier 1912.

BANQUE CONTINENTALE DE PARIS

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
à l'assemblée générale ordinaire du 11 avril 1913
(*L'Information financière, économique et politique*, 21 avril 1913)

La Banque continentale de Paris ... s'est intéressée pour une part importante aux sociétés suivantes :

Omnum marocain ;

Société marocaine d'études minières
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 15 septembre 1918, p. 453)
(*L'Information financière, économique et politique*, 1^{er} novembre 1918)

¹ Jacques Eger (Varsovie, 1874-Cannes, 1926) : ingénieur, fondateur et administrateur délégué de la Cie générale de fourrures et pelleteries (Anciens Établissements N. Haendler et fils)(1910-1926), administrateur de la Banque continentale de Paris (1912-1914)... Voir note :
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Banque_continentale_de_Paris.pdf

Capital : 50.000 fr. en 100 act. de 500 fr. dt 40 d'apport à M. Coubaud. Siège à Paris, 8, r. d'Aguesseau. Conseil : MM. Blondeau, Coubaud, de Grailly et l'Omnium marocain.

AEC 1922/568 — Omnium marocain (Sté d'études et d'entreprises), 10, rue Mogador, PARIS (9^e).

Capital. — Sté an., f. le 29 janv. 1912, 200.000 fr. en 200 act. de 1.000 fr.

Objet. — Toutes opérations, financ., comm., indust., mob. et immob.

Conseil. — MM. H[orace] Guérard [Bq comm. maroc.], présid. ; Marcel Bloch [Bq transtalantique], Ed. Delange, J. Eger, A[ugustin] de Boisguilbert, M. Gompel [Paris-Maroc], F. Schwab [= ? magasin à Mulhouse], R[obert] Raynaud, admin.

(Cette société n'a pas répondu à notre demande de renseignements).

Société d'études et d'entreprises

OMNIUM MAROCAIN

S.A. frse au capital de 0,2 MF.

Siège social : PARIS, 10, rue de Mogador

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 546)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 5 à 12 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 3 actions.

GUÉRARD (Horace), 8, r. de Rome, Paris ; pdt ;

BOISGUILBERT (Augustin de), 59, r. de Châteaudun, Paris ;

BLOCH (Marcel), 42, r. de la Bienfaisance, Paris ;

RAYNAUD (Robert), 2, r. de Saïgon, Paris.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

BLOCH (André), 4, r. de Berri, Paris.

Capital social. — 0,2 MF, divisé en 1.000 fr.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 5 % d'intérêt aux act. Sur le surplus : 10 % au conseil d'administration ; tous prélèvements p. la constitution d'un fonds de rés. suppl. ; le solde : 70 % aux act. ; 30 % aux parts.
